

Réf: Dossier 377885

Avis de constitution

SOCIETE « COULIBALY & GOORE ELECTRICITE » en abrégé « CGE SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MAHOU, Lot 62, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025 , et enregistrés le 11/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COULIBALY & GOORE
ELECTRICITE » en abrégé « CGE SARL »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Electricité Industrielle ;
- Electricité Bâtiment ;
- Extension réseau électrique ;
- Elagage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, Lot 62, Ilot 4

Dirigeant(s) M BOLOU BI NANKAN MODESTE (COGÉRANT),
Mlle DIOMANDE MARIAM GESABEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00925 du 26/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12401/GTCA/RC/2025 du 26/02/2025

